SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Dérives en milieu scolaire : Ayenoue et les artistes interpellent les jeunes

Prissilia M. MOUITY
Libreville/Gabon

LA campagne de sensibilisation sur le phénomène des réseaux sociaux, la consommation des stupéfiants et les violences en milieu scolaire lancée le 2 février au CES de Plaine-Niger par le maire du 4e arrondissement de Libreville, Axel Jesson Denis Ayenoue, s'est poursuivie hier au collège la Réussite et au CES évangélique d'Akébé.

Deux semaines durant, Axel Jesson Denis Ayenoue, accompagné de l'inspecteur d'académie provinciale et d'artistes gabonais, à savoir Créole Makaya (artiste musicienne), Manitou et Diboti (humoristes) et Géraldine Robert (ancienne internationale de basket-ball), vont édifier les élèves des lycées et collèges issus des établissements de sa circonscription sur l'influence des réseaux sociaux en milieu scolaire.

Cette tournée interétablissement fait suite aux vidéos challenges à caractère obscène des jeunes apprenants, répandues sur la toile depuis plusieurs jours. Sensibles à la crise morale à laquelle nous assistons, le maire Ayenoue et les ambassadeurs de bonne volonté qui l'accompagnent souhaitent à travers cette initiative éduquer les enfants sur les effets pervers des réseaux sociaux.

" Nous voulons d'une jeunesse équilibrée qui fera la fierté du Gabon de demain. C'est pour cela que les dérives auxquelles nous assistons nous interpellent tous. Avec nos partenaires politiques, culturels… nous voulons inculquer aux enfants des valeurs morales et les interpeller sur les dangers des réseaux sociaux lorsqu'on ne sait pas les utiliser ", a fait savoir le maire du 4e arrondissement de Libreville.

À noter que le lycée Vincent-De-Paul-Nyonda (Epi-Fopi) constitue ce matin l'étape suivante de cette tournée de sensibilisation.

Photo : DR

Le maire du 4e arrondissement de Libreville et la délégation des artistes sensibilisateurs dans une classe.

L'Enseignement privé protestant sensibilise

Photo : SNN

La direction de l'Enseignement privé protestant et le corps enseignant au sortir de la campagne de sensibilisation.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

FACE à la recrudescence des actes obscènes commis par des élèves de certains établissements secondaires, et diffusés sur les réseaux sociaux, le directeur de l'Enseignement privé protestant, Jean-Faustin Mvone-Mba a effectué récemment une descente sur le terrain pour sensibiliser les élèves des établissements scolaires sous sa tutelle administrative sur le respect des mœurs.

Occasion pour lui d'inviter les apprenants à éviter les actes de déviance morale perpétrés actuellement par leurs condisciples des autres établissements scolaires de Libreville. Jean-Faustin Mvone-Mba a ainsi encouragé ses jeunes interlocuteurs à maintenir le cap d'une attitude responsable face à ce qui semble être un phénomène nouveau : l'exacerbation aux "challenges et autres scènes obscènes" des élèves véhiculées par les réseaux sociaux.

Tout en réaffirmant la mission de l'enseignement privé protestant qui consiste, entre autres, à faire des élèves des citoyens responsables capables d'assurer la relève de demain, M. Mvone-Mba a exhorté l'ensemble des apprenants de l'enseignement privé protestant à savoir faire preuve de modération. "Jeunes gens, le Gabon attend beaucoup de vous, pour vous témoigner de sa reconnaissance ", a-t-il recommandé.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE
PRÉSIDENT

Objet : Appel d'offres
03 Février 2021
Réaménagement des bureaux de la COSUMAF dans les anciens locaux de la BVMAC.
Appel d'offres ouvert

La Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), souhaite réaliser des travaux d'aménagements de son nouveau siège. (Bâtiment R+2 à l'ancienne BVMAC).

1. OBJET

La COSUMAF lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de réaménagement de ses bureaux dans les anciens locaux de la BVMAC.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offre est d'un LOT unique composé des travaux de :

- CURAGE DEMOLITION
- GROS ŒUVRE
- ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES
- REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS
- FAUX PLAFONDS
- CLIMATISATION
- PLOMBERIE – SANITAIRES
- MENUISERIE ALUMINIUM, BOIS ET EBENISTERIE
- STRUCTURE METALLIQUE

3. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de la COSUMAF à l'adresse ci-dessous
695 Avenue Savorgnan de Brazza, Abénélang – BP 1724
Entre le 08 Février 2021 et le 10 Février 2021. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse. Les soumissionnaires devront être munis d'une clé USB pour retirer le dossier complet d'appel d'offres.

4. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions données dans le dossier d'appel d'offres.

5. DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 19 Février 2021 à 00h00.

COMMISSION DE SURVEILLANCE DU MARCHE FINANCIER DE L'AFRIQUE CENTRALE
Tél. : + 241 01 74 72 ... 01
B.P. 1724 LIBREVILLE – GABON

L'Ambassadeur Nicolas Tonsoussou